

Lysander a publié un communiqué de presse concernant le Canso Credit Income Fund

Le 26 mars 2026, Lysander Funds Limited (« Lysander ») a publié un communiqué de presse annonçant le projet de conversion du Canso Credit Income Fund en fonds négocié en bourse. Vous trouverez ci-dessous la traduction française de ce communiqué de presse.

Lysander propose la conversion du Canso Credit Income Fund en fonds négocié en bourse

TORONTO, le 26 mars 2026 – Lysander Funds Limited (« **Lysander** »), gestionnaire du Canso Credit Income Fund (le « **Fonds** ») (TSX : PBY.UN), annonce qu'une assemblée extraordinaire des porteurs de parts (les « **porteurs de parts** ») du Fonds se tiendra aux alentours du 4 juin 2026 (l'« **Assemblée** »).

Lors de l'Assemblée, les porteurs de parts de chaque catégorie du Fonds seront appelés à approuver la conversion du Fonds, actuellement un fonds d'investissement à capital fixe, en fonds négocié en bourse (la « **Conversion** »), ainsi que d'autres modifications connexes nécessaires pour faciliter et mettre en œuvre la Conversion. À la date d'entrée en vigueur de la Conversion, le Fonds devrait être renommé « *FNBActif* de revenu de crédit Canso Lysander ».

Lysander estime que la Conversion devrait bénéficier les porteurs de parts actuels du Fonds, puisque, en tant que fonds négocié en bourse, le Fonds offrira une liquidité accrue sur le marché ainsi qu'une plus grande efficacité des opérations de négociation. À la suite de la Conversion, le Fonds sera considéré comme un « fonds commun de placement alternatif » au sens du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement.

Les porteurs de parts inscrits aux registres du Fonds à la fermeture des bureaux le 21 avril 2026 auront le droit de voter à l'Assemblée et recevront par la poste un document d'avis et d'accès décrivant les modalités d'accès à la circulaire d'information de la direction. Les détails de la Conversion proposée seront décrits plus en détail dans cette circulaire. Si elle est approuvée, la Conversion devrait être mise en œuvre vers le 28 juillet 2026, sous réserve de l'obtention d'un reçu pour le prospectus définitif du fonds négocié en bourse après des Autorités canadiennes en valeurs mobilières ainsi que de l'approbation de la Bourse de Toronto.

L'ensemble des coûts liés à la Conversion, y compris ceux relatifs à l'Assemblée, seront assumés par Lysander, en sa qualité de gestionnaire du Fonds.

Pour plus de détails sur le Fonds, veuillez consulter www.lysanderfunds.com.

À propos de Lysander Funds Limited

Lysander est un gestionnaire de fonds d'investissement indépendant qui collabore avec des gestionnaires de portefeuille expérimentés et indépendants afin d'offrir des stratégies d'investissement ciblées aux investisseurs canadiens.

Chez Lysander, notre objectif est d'accroître la richesse de tous les Canadiens et de fournir aux conseillers et aux investisseurs les analyses et l'expertise nécessaires pour prendre des décisions d'investissement éclairées.

Canso Credit Income Fund est situé au 3080, rue Yonge, bureau 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Richard Usher-Jones
Président
Lysander Funds Limited

Tél. : 416-640-4275
Télec. : 416-855-6515

Pour plus d'informations sur Lysander, veuillez visiter <https://www.lysanderfunds.com/fr/> écrire à manager@lysanderfunds.com ou composer le 1-877-308-6979.

®Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives. Les déclarations portant sur les objectifs, buts, stratégies, intentions, plans, croyances, attentes et estimations d'un fonds ou d'une entité, ainsi que sur ses activités, ses opérations, sa performance financière et sa situation, constituent des déclarations prospectives. Les termes « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer », « avoir l'intention », « viser », « pouvoir », « devoir », « serait » et autres expressions similaires, ainsi que leur forme négative, visent à identifier ces déclarations prospectives, bien que toutes ne contiennent pas nécessairement ces termes. Ces déclarations prospectives sont assujetties à divers risques et incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats réels sensiblement différents des attentes actuelles. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Bien que Lysander estime que ces risques et incertitudes sont raisonnables compte tenu de l'information actuellement disponible, ils pourraient s'avérer inexacts.

Vous devrez généralement payer des frais de courtage à votre courtier si vous achetez ou vendez des parts du Fonds à la Bourse de Toronto. Si les parts sont achetées ou vendues à la Bourse de Toronto, les investisseurs peuvent payer un prix supérieur à la valeur liquidative actuelle lors de l'achat et recevoir un montant inférieur à celle-ci lors de la vente. Des frais et dépenses continus sont associés à la détention de parts d'un fonds d'investissement. Un fonds d'investissement doit préparer des documents d'information contenant des renseignements essentiels sur le fonds. Vous trouverez des renseignements plus détaillés sur le Fonds dans ces documents.